Novembre 2026 - n°68

OFFICE 64 de l'Habitat

écho loc

Le Journal des Locataires de l'**OFFICE64**



ÉDITION SPÉCIALE

Élections des représentants des locataires

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS

TRIBUNES LIBRES



© OFFICE64 de l'Habitat

édito

Faire entendre votre voix, construire notre avenir commun

Chères locataires, chers locataires,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui pour la première fois en tant que Président de l'OFFICE64.

Cette prise de parole est l'occasion de vous dire combien je suis attaché à l'écoute des habitants et à la qualité de leur cadre de vie. Parce que le logement ne se résume pas à un toit mais constitue un véritable lieu de vie, je suis particulièrement attentif à vos attentes et aux améliorations que nous pouvons construire ensemble. Soyez assurés de ma disponibilité ainsi que de celle de notre Conseil d'Administration et des équipes de l'OFFICE64, pour être à votre écoute et accompagner au mieux votre quotidien.

Cette volonté d'écoute et de proximité repose sur un dialogue régulier avec les locataires et leurs représentants. C'est tout le sens des prochaines élections des représentants de locataires, un rendez-vous important dans la vie de notre Office.

Les associations de locataires et les représentants élus jouent un rôle essentiel. Relais de vos attentes, de vos préoccupations mais aussi de vos idées, ils contribuent à faire avancer les sujets qui comptent pour vous : la qualité de service, l'entretien de notre patrimoine, le cadre de vie, la maîtrise des charges ou encore les projets qui préparent l'avenir de nos résidences.

Cette démarche de dialogue, portée avec conviction par le Département des Pyrénées-Atlantiques, traduit une ambition forte : faire vivre un service public du logement de proximité, attentif aux besoins des habitants et construit avec eux.

Je vous invite donc à participer à cette élection. Voter, c'est faire entendre votre voix et contribuer à renforcer ce dialogue indispensable pour construire ensemble l'habitat de demain.

Parce que votre avis compte, faisons vivre ensemble cette dynamique de dialogue au service de tous les locataires.

Olivier ALLEMAN,
Président de l'OFFICE64 de l'Habitat

tout savoir sur les élections

Cette année, vous élisez les quatre représentants des locataires au Conseil d'administration de l'OFFICE64 de l'Habitat pour quatre ans. Ce sont eux qui porteront votre voix. À vous de choisir lesquels.

Les élections des représentants de locataires, à quoi ça sert ?

Tous les quatre ans, les locataires sont appelés à élire leurs représentants. Ces élus participent aux décisions qui concernent la vie quotidienne dans les résidences. Chaque logement dispose d'une voix pour les désigner : 1 vote = 1 logement.

Qui sont les représentants des locataires ?

Ce sont des locataires comme vous, qui s'engagent bénévolement pour défendre les intérêts des habitants et relayer leurs préoccupations.

Ils siègent au Conseil d'administration de l'OFFICE64 et défendent vos droits au moment des décisions importantes. Des décisions qui touchent directement votre quotidien : la rénovation et l'entretien des parties communes, l'amélioration de votre cadre de vie (réparation des ascenseurs, création d'espaces verts...), la réduction des nuisances, la sécurité de votre résidence ou encore l'évolution des charges.

Vous avez reçu votre matériel de vote ? Vous êtes électeur !

À la mi-novembre, chaque locataire électeur a reçu chez lui son enveloppe de vote, contenant :

- les professions de foi des candidats, pour découvrir leurs engagements ;
- le bulletin de vote et son enveloppe retour ;
- une notice expliquant chaque étape du vote.

Vous pensez être électeur et n'avez rien reçu ? Contactez votre agence de proximité.

Deux façons de voter, au choix

- **Par internet** - depuis une tablette, un smartphone ou un ordinateur. Votre numéro de contrat vous sera demandé : vous le trouverez dans toutes nos correspondances, en référence (REF/).
- **Par correspondance** - glissez votre bulletin complété dans l'enveloppe retour fournie (prépayée), puis déposez-la dans une boîte aux lettres.

Dans les deux cas, le vote est secret, et vous votez pour une liste complète de candidats, pas pour une personne seule.
Quelques minutes suffisent.

Si vous votez par correspondance, postez votre bulletin sans attendre. Il doit nous être parvenu le 2 décembre à minuit au plus tard : un courrier posté trop tard ne sera pas comptabilisé.
Le vote par internet, lui, reste possible jusqu'à cette date.



Les dates à retenir

14 novembre	Ouverture du scrutin
2 décembre, minuit	Clôture - date limite de réception des votes
3 décembre	Dépouillement, sous contrôle d'un commissaire de justice
À partir du 7 décembre	Proclamation et affichage des résultats

Ne laissez pas passer cette occasion de faire entendre votre voix.

Votre résidence, vos charges, vos travaux : ne laissez pas d'autres décider à votre place.

info & conso ACLC ASSOCIATION CITOYENNE ET LAÏQUE DES CONSOMMATEURS

Les élections des représentants de locataires 2026 se tiendront entre le 17 novembre et le 3 décembre : votre voix mérite d'être entendue, vos demandes suivies avec attention, et nous sommes là pour les faire avancer.

L'ACLC est un regroupement de trois associations : l'ADEIC, le CNAFAL et Léo Lagrange. Notre rôle est de relancer, demander, expliquer, accompagner et faire remonter les problématiques que vous rencontrez. Une équipe répartie sur plusieurs territoires, un réseau de représentants et de bénévoles, une présence maintenue dans la durée. Une force collective à vos côtés. Un plus avec l'ADEIC et ses juristes de la consommation et du logement. Des échanges constructifs avec votre bailleur et une liberté de parole, toujours dans le respect.

Je vous rappelle que je suis toujours à votre écoute pour répondre à vos questions et vos doléances, je me déplace chez vous. Présents toute l'année, pas seulement pendant les élections.

1, allée Artémis, 64600 ANGLET
07 68 95 55 87 *sur rendez-vous*
helene.ruby@adeic.fr
adeic.fr/adeic-logement

AFOC 64

AFOC 64 : à vos côtés pour défendre vos droits de locataires

Depuis 1974, l'AFOC 64 défend les locataires dans un esprit d'entraide, de solidarité et d'indépendance. Notre association agit pour que chacun puisse bénéficier d'un logement abordable, de qualité et d'un cadre de vie digne.

Aujourd'hui, être locataire HLM, c'est parfois devoir faire face à la hausse des loyers et des charges, à des difficultés de pouvoir d'achat, à des problèmes de travaux, d'entretien, de sécurité ou encore à l'isolement.

Face à ces difficultés, l'AFOC 64 refuse la fatalité. Nous voulons que chaque locataire soit écouté et que ses réclamations et demandes soient traitées rapidement et efficacement.

Nos élus AFOC 64 siègent dans les différentes instances de l'OFFICE64 afin de représenter et défendre directement vos intérêts : Conseil d'administration, Conseil de concertation locative et Commission d'attribution des logements.

Nous défendons notamment :

- le renforcement des services de proximité ;
- le maintien et les moyens des gardiens d'immeubles ;
- l'amélioration de la propreté, de l'éclairage et de la sécurité ;
- l'accélération de la rénovation des logements.

Voter AFOC, c'est faire entendre votre voix et choisir des représentants proches de vos préoccupations quotidiennes.

Place Sainte-Ursule, 64100 BAYONNE
05 59 55 04 54
06 61 66 72 61

En 2022, Alda était élue première association représentante des locataires HLM à l'OFFICE64. Pendant ce premier mandat, l'association a remporté de nombreuses victoires individuelles et collectives comme la mise en place d'une Bourse d'échange des logements, des plans de réhabilitation pour certains quartiers vétustes, des aménagements dans les quartiers pour améliorer le quotidien.

Les représentants des locataires Alda ont porté la voix des habitants dans les différentes instances auxquelles ils ont eu accès et ont mis sur la table les sujets portés par les locataires : refus d'augmentation des loyers, lutte contre les logements trop humides, adaptation des logements aux handicaps, etc. Dans ces réunions, Alda s'assure que la voix des habitants soit écoutée et entendue.

Car Alda est une association de terrain qui accompagne et soutient celles et ceux qui sont victimes d'injustices dans leur quotidien : depuis sa création, elle a accompagné plus de 5000 personnes avec, bien souvent, des solutions trouvées !

Voter Alda, c'est permettre à une association déterminée et présente aux côtés des locataires de continuer à accéder aux informations et commissions officielles pour obtenir des victoires et vous défendre. Avec la force du collectif, tout peut changer : votez Alda !

info@alda.eus

La CLCV, au service des consommateurs et des locataires

Créée en 1952, la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) est une association nationale apolitique qui œuvre à la défense des consommateurs et, plus particulièrement, des locataires du logement social.

Son indépendance à l'égard de toute organisation lui permet d'intervenir librement auprès des consommateurs et des locataires qui la sollicitent. Une action menée au plus près des habitants et de leurs préoccupations quotidiennes.

Bien que son siège soit situé sur la Côte basque, la CLCV du BAB intervient également dans le Béarn. Ses équipes se déplacent au plus près des habitants afin de les informer, les accompagner et les défendre. Des actions récentes ont notamment été menées à Lescar, Jurançon, Mourenx, Salies-de-Béarn et Navarrenx, entre autres.

Au niveau national, la CLCV est particulièrement attentive à l'évolution du coût de l'énergie, et notamment à celui des carburants, ainsi qu'à la diminution des aides au logement, etc.

Si l'association se revendique apolitique, elle reste néanmoins particulièrement vigilante sur toutes les mesures susceptibles d'avoir des conséquences sur la vie quotidienne des personnes aux revenus modestes.

À travers ses actions locales et nationales, la CLCV entend ainsi continuer à défendre les droits des consommateurs et des locataires et à faire entendre leur voix.

Une nouvelle échéance se profile en fin d'année avec l'élection des représentants des locataires auprès de l'OFFICE64. Cette élection est l'occasion pour chacun de faire entendre sa voix et de contribuer aux choix qui auront un impact sur la vie quotidienne des locataires. Votre participation sera essentielle.

4, allée de Larmagnan, 64600 ANGLET
Permanence les jeudis de 17h00 à 18h30
09 86 57 13 48
bab@clcv.org

Une force pour mieux vivre

la CSF

Confédération Syndicale des Familles

Chers locataires,

Représentants des locataires au sein de la CSF, nous défendons une conviction simple : les locataires doivent être écoutés, respectés et informés.

Durant notre mandat, nous avons été à vos côtés pour faire remonter vos difficultés, vous accompagner dans vos démarches et intervenir auprès du bailleur lorsque les réponses tardaient. Nous avons défendu vos demandes concernant les travaux, les charges, la sécurité, la propreté et les pannes d'ascenseurs.

Nous agirons pour obtenir des rénovations thermiques et des logements plus confortables et économes en énergie, exiger un meilleur suivi des réclamations, des interventions plus rapides, garantir la transparence, le contrôle des charges, demander un entretien régulier, de qualité des logements et des parties communes, renforcer la présence humaine, davantage de gardien.nes, défendre la sécurité, la propreté, la qualité de vie dans les résidences, soutenir les locataires en difficulté, demander un accompagnement social bienveillant, participer activement à la concertation locative, faire entendre votre voix.

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) agit depuis 1946 pour défendre les droits et les intérêts des familles, notamment dans le domaine du logement.

Un logement pour tous, toutes

Etxebizitza bat guztiontzat

Avec la CSF, votre voix compte.
Ensemble, continuons à défendre vos droits !

CSF Bayonne :
1 bis, Esplanade de Jouandin, 64100 BAYONNE
05 59 44 21 93
csf8@wanadoo.fr

CSF Boucau :
Rue du 11 novembre, 64340 BOUCAU
06 33 34 13 39
csfboucau@gmail.com

CSF Ondres :
2, place Louis Cazanove, 40440 ONDRES
05 59 45 25 92

à chaque question, le bon interlocuteur

Qui contacter selon votre besoin ?

Une demande du quotidien ?
Une ampoule défectueuse dans les parties communes ?
Une question sur votre loyer ?
Un problème technique dans votre logement ? Un document à télécharger ?



Votre premier réflexe :

l'espace locataire ou les équipes de l'OFFICE64.

Grâce à l'espace locataire, vous pouvez :

- **déclarer** une réclamation ;
- **signaler** un dysfonctionnement ;
- **suivre** vos demandes en temps réel ;
- **accéder** à vos documents ;
- **réaliser** de nombreuses démarches en ligne.

Pour les questions individuelles, le dialogue direct avec l'OFFICE64 reste la solution la plus rapide et la plus efficace.

Une question qui concerne plusieurs habitants ?

Vous souhaitez améliorer le cadre de vie de votre résidence ?
Faire remonter une proposition collective ?
Partager une préoccupation commune à plusieurs locataires ?

Les représentants de locataires sont là pour porter votre voix.

Ils recueillent les attentes des habitants et les relaient auprès de l'OFFICE64 afin de faire avancer les sujets d'intérêt collectif :

- aménagements extérieurs ;
- équipements communs ;
- cadre de vie ;
- sécurité ;
- projets de travaux ;
- qualité de service.

Deux interlocuteurs complémentaires, un même objectif : améliorer votre quotidien.

› **L'espace locataire** et les équipes de l'OFFICE64 pour vos demandes individuelles.

› **Les représentants de locataires** pour les sujets collectifs et l'amélioration de la vie résidentielle.

Ensemble, ils contribuent à renforcer le dialogue et à construire un cadre de vie toujours plus adapté aux besoins des habitants.

un Toit pour TOUS pour un Toit

OFFICE 64 de l'Habitat

Tél : 05 59 43 86 54 • **Astreinte :** 05 59 43 86 84
www.office64.fr

Directeur de la publication : Thierry Montet.
Comité de rédaction : Claire Bruneau Baritiu, Liv Coursodon, Aubry Lucbernet, Sylvie Uthurralt.
• **Photos :** L'OFFICE64 de l'Habitat, AdobeStock • **Réalisation :** Hôtel République.
• **Dépôt légal à parution :** novembre 2026 • ISSN 2967-5472 • **Tirage :** 500 exemplaires.
• **Impression :** Reprint.

PEFC 10-31-1240